



2016/041

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONTAUROUX**

Département du Var

Arrondissement de DRAGUIGNAN

SEANCE DU 06 AVRIL 2016

Le Conseil Municipal de Montauroux, régulièrement convoqué, en session ordinaire, s'est réuni le 6 Avril 2016 à 18 h 00 au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur HUET Jean-Yves, Maire.

**OBJET : Adoption du budget primitif de la Commune.
Exercice 2016**

ETAIENT PRESENTS : 21

HUET Jean-Yves, THEODOSE Christian, CECCHINATO Robert, DURAND Laurence, DUFOUR Michèle, DURAND-TERRASSON Philippe, BOTTERO Jean-Antoine, MANKAI Marie-José, STURM Aurore, CECCHINATO Michèle, DALMASSO Baptiste, MELON Eric, BORMIDA Jean-François, COULON Christian, ELOY Michaël, LANGLOIS Serge, FABRE Joëlle, BETHEUIL Eric, ALFONSI Pierre-Jean, GAL Eric, RIBEIRO GONCALVES Valérie.

POUVOIRS : 8

GRAILLE Aurélie pouvoir à DURAND Laurence
DE SCHACHT Annick pouvoir à HUET Jean-Yves
DELCOURTE Sophie pouvoir à DUFOUR Michèle
BARON Michèle pouvoir à CECCHINATO Robert
PENEZ Yvette pouvoir à THEODOSE Christian
SIMON Marie-Hélène pouvoir à BETHEUIL Eric
LAUGE Jacques pouvoir à GAL Eric
COATHALEM Jean-Yves pouvoir à BOTTERO Jean-Antoine.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-1 et suivants et l'article 37 II D de la loi de finances n° 2012-1510 du 29 décembre 2012, le budget de la Commune doit être adopté avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique, étant précisé que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu au cours de la séance du Conseil Municipal en date du 19 Février 2016.

La Commission des Finances s'est réunie les 3 et 25 Mars 2016.

L'équilibre du budget primitif du service de la Commune en fonctionnement et en investissement s'établit de la manière suivante :

Exercice 2016	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	7 709 751.72 €	4 253 584.42 €
Recettes	7 709 751.72 €	4 253 584.42 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix moins 3 abstentions (Mme SIMON, Mrs BETHEUIL, ALFONSI),

- **Adopte par chapitre et hors opérations, le budget primitif du service de la Commune afférent à l'exercice 2016 proposé comme suit et tel qu'annexé à la présente.**

Exercice 2016	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	7 709 751.72 €	4 253 584.42 €
Recettes	7 709 751.72 €	4 253 584.42 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme,

Le Maire,

HUET Jean-Yves.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission au représentant de l'Etat.